

ROBERGE, MARTINE. *De la rumeur à la légende urbaine.*
Québec, Presses de l'Université Laval, « Ethnologie de
l'Amérique française », 2009, 150 p. ISBN 978-2-7637-8801-2

Bertrand Bergeron

Volume 8, 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/045292ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/045292ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bergeron, B. (2010). Review of [ROBERGE, MARTINE. *De la rumeur à la légende urbaine*. Québec, Presses de l'Université Laval, « Ethnologie de l'Amérique française », 2009, 150 p. ISBN 978-2-7637-8801-2]. *Rabaska*, 8, 248–254.
<https://doi.org/10.7202/045292ar>

Jolicœur a recueillis en Gaspésie, soit « Jack le ratoureux » (Aa.-Th. 1535), l'histoire d'un habitant qui trompe le roi avec un fouet pour cuire des aliments sans feu, un bâton, un violon et une pierre, supposés redonner la vie, et un sac, qui permet de noyer le roi, que le rusé peut enfin remplacer sur le trône. « Cornencu », écrit « Cornencul » dans la table des matières, est une variante du conte précédent. Même surprise à la lecture des trois contes, extraits des *Contes populaires gaspésiens* (1952) de Carmen Roy, qui n'ont rien à voir avec la Gaspésie, qu'il s'agisse du « Géant Brigandin » (Aa.-Th. 531), de « Fleur de mai » (Aa.-Th. 554 et 302) et des « Trois montagnes vitrées » (Aa.-Th. 516), qui ne figure pas dans la bibliographie, en fin du tome 2 (par erreur sans doute, on répète les deux titres qui figurent dans le tome 1). Étonnent encore les deux contes, tirés du volume 29 des *Vieux m'ont conté* (1989) du père Germain Lemieux, « Le Bedeau et la mère du curé » (Aa.-Th. 1536A) et « Le Vendeur de citrouilles » (Aa.-Th. 1319), de même que le conte « Le P'tit Bonhomme pas de tête » (histoire non classée) de Lawrence Lepage. De plus, les collecteurs de ces contes ne sont pas les auteurs de ces contes, tout comme Jean Du Berger est le compilateur des *Légendes de l'Amérique française*. Rivière aurait dû prendre la peine de donner les noms des informateurs, qui, eux, ont probablement un lien direct avec la Gaspésie.

Certes ces contes sont intéressants, mais on aurait pu les remplacer par des contes oubliés, tels, pour ne donner que deux exemples, « Le Génie du Rocher Percé » d'Eugène Achard (*La Fée des érables*), et quelques récits de Raymond Lévesque, publiés dans son recueil *De voyages et d'orages* (L'Hexagone, 1990).

En dépit de ces quelques remarques, les lecteurs passeront d'agréables heures à parcourir ces deux recueils.

AURÉLIEN BOIVIN
Université Laval, Québec

ROBERGE, MARTINE. *De la rumeur à la légende urbaine*. Québec, Presses de l'Université Laval, « Ethnologie de l'Amérique française », 2009, 150 p. ISBN 978-2-7637-8801-2.

Elle court, la rumeur, comme le furet de la chanson. « Le mouvement est sa vie et la marche accroît ses forces », écrivait Virgile de la déesse aux cent bouches. Sa diffusion valide son contenu en vertu d'une logique circulaire auto-confirmante : elle est vraie parce qu'elle circule, elle circule parce qu'elle est vraie. Protéiforme, insaisissable, on croit la piéger sous une forme qu'elle

réapparaît sous une autre, comme cet amant qui poursuit la fille qu'il aime et qui se dérobe sans cesse dans la chanson des métamorphoses. Ces anecdotes parfois croustillantes étonnent, effraient, émeuvent. On se les échange lors des propos de table et on en redemande parce qu'elles fascinent et angoissent en même temps. Ces récits rapportés par un ami, qui lui-même les tient d'un ami sûr qui connaît personnellement celui à qui l'aventure est arrivée, sont-ce bien des rumeurs ou ne seraient-elles pas des légendes urbaines, elles-mêmes transfuges des légendes traditionnelles qui se confondent désormais avec un passé et un mode de vie irrémédiablement perdus ? Pour réformer l'État, recommandait Confucius, il faut d'abord « mettre les mots en harmonie avec la vérité des choses ». Mais souvent, ces choses résistent, se rebellent, prennent le maquis en se dissimulant sous des apparences trompeuses pour échapper au diktat du mot qui nomme, assignant à demeure la réalité nommée dans le carcan de son identité.

Acculer la rumeur à dévoiler sa véritable nature, dresser sa fiche anthropométrique afin de la rendre reconnaissable partout et par tous, voilà la tâche que Martine Roberge s'est assignée. Le livre qu'elle vient de faire paraître, *De la rumeur à la légende urbaine*, est, en fait, la réédition de son mémoire de maîtrise (1987), édité sous le titre *La Rumeur* dans les « Rapports et mémoires de recherche du Célat » n° 14, nous apprend-elle dans une note à la page ix. « De l'étude originale, [elle a] conservé le corpus de rumeurs rafraîchi par l'ajout d'un répertoire de légendes urbaines plus récentes » (p. x). Revisitant son analyse, l'auteur en arrive à la conclusion que « [s]i le corpus documentaire s'est révélé le même à peu de choses près, la littérature sur le sujet a en revanche fait couler beaucoup d'encre. [C'est pourquoi elle a] enrichi la bibliographie de plusieurs ouvrages sur les légendes urbaines » (p. x). En somme, on s'agite beaucoup autour de ce sujet sans qu'on soit en mesure d'observer de percées majeures qui remettraient en question les certitudes acquises au fil de décennies de recherches et de réflexions.

D'entrée de jeu, Martine Roberge définit clairement la portée de son propos qui se résume à trois objectifs précis : « différencier les types de rumeurs, [...] distinguer la rumeur de la légende urbaine, [...] réhabiliter son véritable usage en déterminant ses fonctions narratives et sociales » (p. 1). *A priori*, des trois objectifs, deux paraissent atteignables avec une relative facilité : dresser une typologie des rumeurs et désigner leurs fonctions narratives et sociales, bien qu'on se demande ce que peut bien recouvrir l'expression « véritable usage » de la rumeur. Y aurait-il un usage de la rumeur qui ne serait pas véritable et, auquel cas, lequel ? Le deuxième objectif est le plus problématique et soulève une série de difficultés titanesques. Car tout tourne autour du point capital : y a-t-il une différence entre la rumeur et la légende urbaine ? Si la réponse est affirmative, on se demandera, en corollaire,

en quoi la légende urbaine se démarque-t-elle à son tour de la légende traditionnelle. Si la réponse est négative, rumeur et légende urbaine sont des jumeaux homozygotes et il faudra s'attaquer, dès lors, à dessiner la carte complète de la rumeur en prenant un soin méticuleux à signaler la ligne frontalière qui délimite son territoire de celui de la légende traditionnelle.

Sans vouloir anticiper sur le commentaire qui va suivre, disons que l'auteur a tranché en faveur d'une distinction entre rumeur et légende urbaine. C'est ainsi qu'elle affirme : « Pour désigner les rumeurs [...], le terme d'«énoncé» sera privilégié tandis que celui de récit, qui implique une transformation d'une situation initiale à une situation finale, sera réservé aux exemples de légendes urbaines » (p.74). Le titre même de l'ouvrage milite en faveur de cette distinction. Il indique une trajectoire qui va de la rumeur à la légende urbaine, comme si la légende urbaine était le produit achevé d'un genre dont la rumeur serait l'état embryonnaire. Ainsi compris, il ne saurait y avoir de différence de nature entre la rumeur et la légende urbaine, uniquement de degré, car nous serions en présence d'un processus dont l'état initial contiendrait tous les éléments qui sont déployés dans le stade final. Si l'accent avait été mis, non pas sur le procès, mais sur la distinction, n'aurait-il pas fallu titrer l'essai : *Des rumeurs et des légendes urbaines ?* L'auteur me pardonnera ces subtilités qui s'apparentent à une querelle de grammairiens. Il existe une possibilité de vérifier le bien-fondé de la position théorique de Martine Roberge. Il n'est qu'à se rendre sur le terrain des faits et comparer la rumeur 24 de l'*Annexe A* (p. 109) à la légende urbaine 4 de l'*Annexe B* (p. 124), *La Gardienne avertie*. Les différences notables sont minimales au point d'être négligeables. La rumeur n'a pas de titre et est insérée sous la rubrique *Maniaque – tueur*, alors que la légende est coiffée d'un titre comme si, contrairement à l'autre, elle était douée d'autonomie narrative. Mais la lecture des deux textes surprend : ils sont identiques à peu de choses près – le nombre d'enfants impliqués par exemple (trois dans la rumeur, deux dans la légende). Mais ce qui étonne davantage, c'est le fait que la rumeur soit plus achevée que la légende urbaine, contrairement à l'énoncé de principe que nous avons reproduit plus haut. L'auteur aurait même pu intervertir les deux textes sans que personne ne s'en rende compte de sorte qu'on est en droit de se demander si une distinction entre les deux catégories est possible. Dans ce cas-ci, la nature des récits relèverait de la place occupée dans l'un ou l'autre répertoire, ce qui revient à dire que, en définitive, c'est le répertoire qui décide de leur caractère. Ainsi, tel chercheur classera comme rumeur ce qu'un autre aura considéré comme une légende urbaine. Cette démarche relèverait alors de l'instinct du chercheur plutôt que de sa conformité avec des critères démarcatifs rigoureux. Il se peut même que l'analyse ultérieure valide ce procédé, car il n'y a pas de véritable démarche scientifique qui mène à coup

sûr à la découverte. Kekulé von Stradonitz découvre en rêvant l'alignement des atomes de carbone et d'hydrogène qui répond à la forme hexagonale du benzène, Christophe Colomb débouche en Amérique en croyant se rendre aux Indes, et c'est en découvrant ce continent nouveau qu'il a indiqué la route pour s'y rendre.

L'essai se divise en trois chapitres. Dans le premier (« Pour une définition de la rumeur », p. 1), Martine Roberge examine avec la minutie d'une dentellière les diverses théories, conceptions, opinions qu'un nombre impressionnant de chercheurs conviés aux fins de sa recherche ont exprimé sur le sujet, car si la rumeur est facile à reconnaître – « un jeu d'enfant », souligne l'auteur – « la définir devient un problème de spécialistes » (p. 4). Et ils ne s'entendent pas tous, peu s'en faut : l'étude de la rumeur ne constitue pas une science assujettie aux trois critères poppériens des sciences exactes. Chacun veut se démarquer des autres et attacher son nom à la définition qui deviendrait la norme établie. La définition la plus simple à laquelle parvient l'auteur fait de la rumeur un « énoncé d'une information non confirmée » (p. 6). Ce qui est vrai, mais trop général pour être décisif. En l'opposant à la légende, il s'en dégage que la rumeur concerne l'actualité alors que « la légende [...] ferait référence au passé » (p. 7). Ça se discute. L'actualité est un phénomène ponctuel, qui tend au passé par l'écoulement naturel du temps (succession d'événements) et elle est continuellement ramenée à l'esprit par la récurrence de son rappel. Un fait d'actualité est nécessairement daté, donc passé ; ce sont ses conséquences toujours actives qui donnent l'impression qu'il est toujours en train de se produire. Quant à la légende traditionnelle, elle se réfère au passé, certes, puisque ses thèmes d'actualité ont été vampirisés par la légende urbaine, mais lorsqu'elles sont encore vivantes dans leur milieu, elles habitent les consciences et nourrissent toujours le discours collectif.

En l'absence d'un consensus fort dans les milieux de la recherche, Martine Roberge opte pour une définition syncrétique qui mérite considération : « La rumeur serait donc une information non officielle, donc parallèle, circulant principalement par le bouche-à-bouche, instable et objet de transformations continues et qui cherche à combler les angoisses des individus et des groupes » (p. 9). Avouons-le, cette synthèse pourrait convenir dans certaines de ses parties à la légende urbaine, car elle « est certainement la plus proche [de la rumeur] par rapport à la réalité des faits et à son instabilité » (p. 14). Un tableau comparatif (p. 20) rassemble les principaux traits recueillis en cours d'analyse, ce qui permet au lecteur de jeter un regard panoramique sur le chemin parcouru. L'auteur prend la précaution de nous avertir : « Il y aurait plus de ressemblances entre rumeur et légende urbaine qu'entre rumeur et légende traditionnelle » (p. 21). La vigilance est de mise, car la confusion fréquente entre les deux genres fait partie intégrante de leur fiche signalétique.

À la lecture de cette partie, il tombe sous le sens qu'il faudra bien, un jour ou l'autre, qu'une équipe pluridisciplinaire se penche sur la question afin de procéder à un véritable inventaire analytique de tous ces objets langagiers (rumeur, légende urbaine, légende traditionnelle, commérage, ragot, etc.), en élaborer la nomenclature précise et démarcative, et les ranger sous la rubrique générale des « genres conversationnels » (p. 23), comme les désigne S. Yerkovich. Y a-t-il quelque lumière à espérer de la « taxinomie populaire des genres » (p. 26) ? Les exemples fournis par l'auteur laissent perplexes, dubitatifs. Les classifications populaires ignorent les taxinomies savantes dont elles n'ont que faire.

Si le premier chapitre est tout entier tourné vers la spéculation et la discussion théorique, le second (« Répertoire des rumeurs et des légendes urbaines », p. 37) propose un réjouissant mélange de cas concrets et de réflexions pertinentes. Deux répertoires sont présentés : des rumeurs regroupées autour de dix-sept objets ou « lieux de la peur » (p. 41), et une « actualisation des thématiques » (p. 53) développée en dix sujets. Force est, pour le lecteur, de constater que la distinction entre rumeur et légende urbaine, élaborée avec tant d'ardeur en premier partie, s'estompe progressivement au point que les deux genres finissent par se confondre pour réapparaître, non plus comme les jumeaux homozygotes évoqués plus haut, mais comme des frères siamois reliés par un trait d'union : « légendes-rumeurs » (p. 64). Plus loin, on enregistre « rumeurs-légendes » (p. 87, 97, 100, 103) et « rumeur ou légende » (p. 103). Est-il aventuré d'affirmer, dès lors, que les légendes urbaines sont des variétés particulières de rumeurs qui dissimuleraient leur origine roturière en s'inventant une généalogie de bon aloi issue de la prestigieuse tradition orale ? J'écris prestigieuse, parce que la tradition orale jouit présentement d'un indéniable effet de mode. La typologie fonctionnelle proposée par Martine Roberge est novatrice et riche de promesses d'avenir (p. 66-67). Elle permet d'appréhender le genre (rumeur-légende) de manière concrète en plus de rendre intelligible le contenu qu'il véhicule. Elle est à ce point intéressante qu'on se prend à regretter que l'auteur ne l'ait point utilisée pour classer rumeurs et légendes urbaines reproduites en *Annexes A* et *B* au lieu de se contenter d'une classification conventionnelle par thèmes.

Le dernier chapitre (« Analyser et interpréter les rumeurs et les légendes urbaines », p. 73) procède à une étude en profondeur des matériaux qu'elle a recueillis. Ici, l'ethnologue se transforme en linguiste et en psychologue sociale, ce qui montre la complexité du phénomène. L'analyse est effectuée à deux niveaux pour les raisons que voici : « un niveau de surface où seront dégagées les structures narratives au moyen d'une méthode d'analyse structurale, et un niveau de profondeur où, par une méthode d'inspiration sémiotique, les idées et les messages seront ressortis » (p. 74). Le texte et

son message, donc. Des dix-sept lieux de la peur et des dix légendes urbaines abordés précédemment, il émerge de « ces récits, toutes formes confondues, [...] deux grands axes : celui de la sexualité et celui de l'alimentation » (p. 73) qui sont le propre, en somme, de tout organisme vivant : se nourrir et se reproduire, métaboliser et se multiplier.

L'analyse est menée avec une rigueur et un raffinement qui impressionne avec tableaux et schémas à l'appui. Les outils conceptuels utilisés par l'auteur ont la précision de l'imagerie par résonance magnétique (IRM) employée en médecine et sont maniés avec virtuosité. Il s'en dégage que les rumeurs (et les légendes urbaines) énoncent des vérités sur elles-mêmes et sur les milieux qui les produisent et les véhiculent, que ceux-ci et celles-là n'osent pas s'avouer clairement sauf sous le couvert clair-obscur de récits qui désignent l'ombre par peur d'affronter ouvertement la proie. Et que racontent-elles quand leur parole est libérée ? Elles « transmettent des peurs collectives liées aux préoccupations sociales actuelles : violence urbaine, contamination et épidémie, maladies mortelles et folie, culte du corps, perte de l'autonomie, enlèvement, bref, peur de la mort et précarité de la condition humaine » (p. 95). Rien de nouveau sous le soleil, s'empresseront de clamer les cyniques ! Assurément, et il est nécessaire de le rappeler périodiquement à nos mémoires oubliées : l'homme qui a marché sur la lune est habité par les mêmes peurs, les mêmes angoisses et les mêmes aspirations que celui qui peignait les murs de Lascaux ou du Chauvet. Nos sentiments fondamentaux, qui sont liés à notre survie en tant qu'espèce, n'ont pratiquement pas évolué pendant des millénaires. Il n'y a que les modalités de leur expression qui varient. Les légendes urbaines colportent leur lot d'histoires fausses parce que, racontées de manière crue, les vérités qu'elles prennent en charge clandestinement deviendraient vite intolérables à nos consciences et nos esprits se fermeraient à leurs messages. En accueillant ces récits mensongers, qu'ils nous fascinent ou qu'ils nous angoissent, nous acceptons inconsciemment la part de vrai qu'ils contiennent. « Si on ferme toutes portes à l'erreur, on laisse la vérité dehors », enseigne un proverbe arabe. L'important pour ces rumeurs-légendes n'est pas qu'elles soient vraies, mais qu'elles soient crues. Elles fonctionnent alors comme si elles étaient vraies. La vérité devient un élément accessoire. « Ne laissez jamais la vérité vous priver d'une bonne histoire », recommandait W. R. Hearst, le magnat de la presse américaine, à ses journalistes.

De la rumeur à la légende urbaine ne résout pas la problématique liée à la distinction des deux genres. Il la reconduit, non pas telle quelle, mais en l'ayant fait progresser, ce qui n'est pas peu dire. On referme le livre l'esprit habité par des dizaines de questions qu'une relecture apaiserait en partie. C'est pourquoi la fréquentation de cet essai est stimulante et féconde.

Qu'on ne s'y trompe pas : si je l'ai tant discuté – et j'aurais encore tant à en dire –, c'est que je l'ai beaucoup aimé. Martine Roberge s'est fabriqué un filet conceptuel à lancer dans la mare aux légendes. Elle a ramené ce que son filet devait ramener, ainsi que l'exprimait un ichtyologiste à sir Arthur Eddington : « Bref, ce que mon filet ne peut pas attraper n'est pas poisson ». « N'essayez pas de détruire les légendes, avertissait Jean Cocteau (*Mes monstres sacrés*). L'histoire montre du vrai qui se déforme à la longue et devient faux. La légende montre du faux qui prend forme et devient vrai à la longue. » À chaque fois que j'entends les embrayeurs linguistiques : « Il paraît que... j'ai entendu dire que... quelqu'un m'a dit que... », je dresse l'oreille. Le discours social a quelque chose à murmurer à mon oreille. Il n'y a pas de fumée sans feu...

BERTRAND BERGERON
Saint-Bruno en Lac-Saint-Jean

TURGEON, LAURIER (sous la direction de). *L'Esprit du lieu : entre le patrimoine matériel et immatériel / Spirit of Place : between Tangible and Intangible Heritage*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, « Patrimoine en mouvement », 2009, LXII-436 p. ISBN 978-2-7637-8994-4.

L'Esprit du lieu : entre le patrimoine matériel et immatériel fait suite au Symposium scientifique de la 16^e assemblée générale d'ICOMOS qui s'est tenue à Québec en octobre 2008. Il regroupe une quarantaine d'articles provenant de spécialistes œuvrant sur les cinq continents. Il s'agit d'un ouvrage bilingue présentant une majorité de textes en anglais.

Dans le recueil, trois articles permettent d'appréhender la caractérisation et les enjeux autour de l'esprit du lieu. L'introduction rédigée par Laurier Turgeon propose un cadre théorique et historique associant le concept à la problématique du patrimoine ; Pierre Lucier pose les limites du concept en exigeant que sa présence se démontre dans la matérialité du lieu. Enfin, Christina Cameron présente un historique des discussions de la notion au sein du comité du patrimoine mondial d'ICOMOS.

Laurier Turgeon écrit que l'esprit de lieu « repose sur la croyance – vraie ou fausse – que les monuments, les sites et les paysages patrimoniaux transcendent l'ordre de la réalité ordinaire pour atteindre un au-delà, un ordre supérieur, voire sacré. En raison de leur ancienneté, de leur singularité et de leur fort investissement symbolique, ces sites sont considérés comme étant habités par une force tutélaire ou surnaturelle qui les anime et les protège